

Seichamps

Magazine d'informations

la gazette

#41
Juillet 2020



● CULTURE

Annulation de la Foire aux Fromages
page 3

● VIE MUNICIPALE

Installation du conseil municipal
pages 4 et 5

● VOIRIE

Travaux de voirie
page 7

Installation du conseil municipal

Intervention du Maire prononcée le 25 mai 2020 après son élection

Je ne vais pas vous faire le coup de l'émotion mais tout de même, cette confiance des Seichanais donnée en 2008 et renouvelée pour la deuxième fois, ne peut me laisser insensible. **J'apprécie à sa juste valeur ce 3^{ème} mandat de Maire que vous venez de me confier.**

Merci à vous pour cette marque de confiance.

Merci aux Seichanaises et Seichanais qui avec un score de 64.30 % nous ont, une nouvelle fois, confié la gestion de notre ville.

Merci encore à eux qui, le 15 mars malgré la crise sanitaire, se sont mobilisés pour cette élection avec un taux de participation de 44.38 %, pas si mal, comparé aux 43.67 % du 2^{ème} tour des législatives 2017.

Depuis 1989, pas une seule équipe ne s'était vue confirmée lors du renouvellement de mandat. Je vois dans ce résultat du mois de mars, la traduction, de la part d'une large majorité de nos concitoyens, de leur adhésion aux actions menées depuis 12 ans. (Redynamisation du centre-ville, agrandissement de l'Hôtel de ville, création de la structure d'accueil Michel Dinet (48 lits), création d'une médiathèque, création d'un tennis couvert, réhabilitation du centre socio-culturel, dépassement du seuil des 5000 habitants avec le développement de la ZAC de la Haie Cerlin...).

Avec une équipe renouvelée aux deux tiers, rajeunie, enrichie d'anciens élus, nous avons proposé aux Seichanais un nouveau contrat pour 6 ans : « Avec vous, toujours plus et mieux encore ».

En préparant ce premier conseil municipal, avec élégance certes, le DGS m'a rappelé que je serai appelé à présider cette séance d'installation en ma qualité de doyen d'âge.

Cette annonce ne m'a pas surpris car durant cette campagne certains se sont évertués à vouloir rappeler ma date de naissance. Je leur pardonne bien volontiers et je leur donne même un conseil : « Méfiez-vous, car, parfois, on peut être jeune par sa carte d'identité mais vieux, très vieux dans son expression ».

De plus, cette notion de doyen d'âge n'est pas pour me déplaire. Elle me confère une expérience certaine et une sagesse à toute épreuve pour conduire les destinées de cette assemblée. En quelques mots, je souhaite rappeler mon parcours : élu depuis 1983, 1^{er} adjoint de 1995 à 2001 et maire pour la 3^{ème} fois.

Pendant ces longues années passées au service de la collectivité, j'ai eu de nombreux compagnons de route sur tous les bancs. Certaines et certains ont décidé de tourner la page et je veux, ici, ce soir, saluer leur travail et leur engagement.

Je pourrai les citer tous, au risque d'en oublier. Les autres ne m'en voudront pas, je vais alors en saluer deux en particulier : Danielle GLESS, fidèle parmi les fidèles, qui m'a



secondé pendant deux mandats, comme 1^{ère} adjointe, toujours présente et très active. Un grand merci à elle.

La deuxième Jacqueline PANIS, nous sommes « camarades de promotion » depuis 1983. Trente-sept ans déjà ! Nous avons siégé à tour de rôle dans la majorité et l'opposition, toujours avec un respect réciproque. Ça forge des liens.

Une pensée particulière pour Yves GRANJON avec qui j'ai « ferraillé » de longs moments à propos des finances de la commune. Débats passionnés mais toujours d'une excellente tenue.

Nous voilà au début d'un nouveau mandat, j'ai toujours dit qu'il fallait « Mettre l'humain au cœur de tout projet ». La terrible crise sanitaire que nous traversons conforte mon propos.

Je profite de cet instant pour saluer la conduite, le dévouement sans faille et le travail extraordinaire de l'ensemble du personnel médical. Ils ont lutté de façon admirable contre la pandémie qui a secoué et mis à terre notre pays.

Un très, très grand merci à eux.

Ici, à Seichamps nous avons été très proches des personnes vulnérables. Par nos appels réguliers et petits services rendus, nous avons maintenu le lien avec eux pour rompre leur isolement et leur prodiguer, au besoin, quelques conseils.

Un grand merci à l'ensemble des élus, anciens et nouveaux, et aux bénévoles qui nous ont permis, en un week-end de doter chaque habitant de deux masques. Je crois que nous devons être une des premières communes, si ce n'est pas la première, à avoir bouclé cette opération dans les meilleurs délais.

Plus rien ne sera comme avant, il va falloir se réinventer. Après la crise sanitaire, nous subissons de plein fouet une crise économique alors que pointent déjà les premiers signes d'une crise sociale.

Il nous faudra certainement revoir certains projets car l'impact financier de ces crises qui nous attend va être d'une grande ampleur.

Nous allons tous nous atteler à cette rude tâche et j'en profite en saluant nos collègues de l'opposition, pour leur dire qu'ils ont toute leur place dans cette démarche collective empreinte d'une grande responsabilité.

Merci de votre écoute,

> Votre Maire, Henri CHANUT

Médiathèque

Ouverture en click and collect



1. Faites votre choix de documents sur le catalogue en ligne de la médiathèque (<https://seichamps-pom.c3rb.org>)

Vous ne pourrez réserver que des documents qui apparaissent en situation « en rayon » sur le catalogue.

2. Envoyez votre sélection par mail mediatheque.seichamps@gmail.com ou passez commande par téléphone au 09 78 03 84 13 le mardi, jeudi, vendredi de 9h15 à 12h et le mercredi de 9h15 à 16h45. Merci de lister les titres que vous souhaitez emprunter. Nous vous recommandons de privilégier les mails. Nous vous proposerons alors un rendez-vous de 10 minutes pour venir récupérer vos documents.

3. Venez chercher vos documents.

Une fois le rendez-vous fixé, vous pouvez récupérer et rendre vos documents à la médiathèque à l'heure indiquée. Votre carte n'est pas nécessaire car ils auront été préalablement enregistrés sur votre compte. Merci de respecter l'heure du rendez-vous. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de remettre en rayon les documents. Pour les retours, il faudra les déposer dans des caisses à l'intérieur de la médiathèque. Ils seront mis en quarantaine 10 jours avant d'être supprimés de votre carte.

Modalités de prêt :

- 5 documents par carte. Nous vous demandons de respecter 15 jours avant votre prochain emprunt de documents.
- Seuls des adultes peuvent venir récupérer les documents.
- Pour les renouvellements d'adhésion, paiement uniquement par chèque.

Annulation Foire aux Fromages 2020



Compte tenu de la crise sanitaire Covid-19 et des recommandations au sujet des mesures de sécurité concernant les manifestations publiques, la ville de Seichamps a, en accord avec le Comité des fêtes, décidé d'annuler la Foire aux Fromages.

Cette manifestation attire des milliers de visiteurs. Nous aurions dû prendre, dès le mois de mai, de lourds engagements financiers pour l'organisation de cette manifestation. Tout cela sans certitude de pouvoir réaliser la foire où la réaliser avec des contraintes très draconiennes (limitation en termes de fréquentation, par exemple). Bref, trop d'incertitudes nous ont conduits à l'annuler.

Le plus important à présent reste de lutter contre la propagation du virus Covid-19 en respectant les mesures barrières.

« Je sais l'attachement que les Seichanais ont pour ce rendez-vous annuel. Je sais aussi le plaisir que chacun d'entre vous, membre du Comité des fêtes, bénévole, élu..., ressent chaque année à organiser cet événement. Croyez bien que cette décision a été prise en toute responsabilité. Nous faisons face à une situation exceptionnelle qui nous pousse à prendre des décisions inédites. »
Le Maire, Henri CHANUT

Installation du conseil municipal

Le 15 mars dernier, vous avez choisi de renouveler votre confiance à la liste d'Henri CHANUT, Maire sortant. La liste «Seichamps pour tous» a ainsi recueilli 64,30 % des suffrages (soit 23 élus), contre 35,70 % (soit 4 élus) pour la liste «Seichamps l'Avenir Ensemble» conduite par Catherine KRIER. En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, le conseil n'a pu s'installer que le 25 mai.

Seichamps pour Tous



Henri CHANUT
Maire



Stéphane GUILLIN

1^{re} Adjoint

Délégué à l'urbanisme,
à la mobilité, au
développement
économique et aux projets
métropolitains



Yveline LANUEL

2^{ème} Adjointe

Déléguée à la solidarité, à
la santé, à la politique de la
famille et aux seniors



Juan-Ramon GARCIA

3^{ème} Adjoint

Délégué à la transition
écologique et à la gestion
du patrimoine



Claire DELALANDE

4^{ème} Adjointe

Déléguée à la
communication et à la
culture



Alain DECLERCQ

5^{ème} Adjoint

Délégué aux finances et au
suivi du budget



Armelle VÉRON

6^{ème} Adjointe

Déléguée à la jeunesse



Charles COLNOT

7^{ème} Adjoint

Délégué à la sécurité, à la
proximité et aux services
aux habitants



Macha VIVIER

8^{ème} Adjointe

Déléguée à la vie
associative et sportive



Jocelyne ROZOT

Conseillère municipale

Déléguée aux actions
sociales et à l'emploi



Frédéric MARTIN

Conseiller municipal

Délégué aux animations et
aux événements culturels



Pascale TREIBER

Conseillère municipale
Déléguee à la vie scolaire



René KEINERKNECHT

Conseiller municipal
Délégué à la prévention
et aux cérémonies



Marie DOERLER

Conseillère municipale
Déléguee à la petite
enfance et à la parentalité



Pascal MANGEOT

Conseiller municipal
Délégué aux travaux
et à la voirie



Marguerite LECLÈRE

Conseillère municipale
Déléguee au jumelage et aux
relations internationales



Pierre SCHNEIDER

Conseiller municipal



Dominique BERGÉ

Conseillère municipale



Florent CHARPENTIER

Conseiller municipal



Véronique FRANCÈS

Conseillère municipale



Boris BRZAKOVIC

Conseiller municipal



Rachel OGER

Conseillère municipale



Clément ROYER

Conseiller municipal

Seichamps l'Avenir Ensemble



Catherine KRIER

Conseillère municipale



Patrick DUBAS

Conseiller municipal



Evelyne PARET

Conseillère municipale



Roland FORTINI

Conseiller municipal



Les commissions municipales

Finances - Suivi du budget

Alain DECLERCQ	Macha VIVIER
Pierre SCHNEIDER	Véronique FRANCÈS
Boris BRZAKOVIC	Catherine KRIER
Marguerite LECLÈRE	

Communication Culture - Vie associative et sportive

Claire DELALANDE	Florent CHARPENTIER
Frédéric MARTIN	Armelle VÉRON
Macha VIVIER	Patrick DUBAS
Marguerite LECLÈRE	

Jeunesse et Vie scolaire

Armelle VÉRON	Marie DOERLER
Pascale TREIBER	Macha VIVIER
Clément ROYER	Catherine KRIER
Yveline LANUEL	

Solidarité - Action sociale Petite enfance - Santé

Yveline LANUEL	Claire DELALANDE
Jocelyne ROZOT	Rachel OGER
Marie DOERLER	Evelyne PARET
Dominique BERGÉ	

Urbanisme - Mobilités - Développement économique - Transition écologique Gestion du patrimoine - Sécurité et Proximité

Stéphane GUILLIN	Pascal MANGEOT	Véronique FRANCÈS
Juan-Ramon GARCIA	René KEINERKNECHT	Roland FORTINI
Charles COLNOT		

Le CCAS

Centre communal d'action sociale

Yveline LANUEL	Dominique BERGÉ
Jocelyne ROZOT	René KEINERKNECHT
Marie DOERLER	Evelyne PARET
Rachel OGER	

CA du Comité des fêtes

Conseil d'administration

Frédéric MARTIN	Charles COLNOT
Alain DECLERCQ	Florent CHARPENTIER
Boris BRZAKOVIC	Patrick DUBAS



Travaux de maintenance sur la voirie

Initialement, la Métropole n'avait prévu qu'une action de rebouchage des nids de poule. Sur proposition de la Municipalité, la Métropole a accepté de reprendre en pleine largeur la route de Voirincourt, du clos Bellevue jusqu'au virage avant les jardins communaux ainsi que les accotements.

D'autres travaux de réfection de la voirie Grand'Rue et rue d'Amance, programmés sur la seconde quinzaine de Mars, ont été menés depuis la reprise d'activité des chantiers.

Programmation des travaux estivaux

Depuis début juin, des travaux sont engagés pour la réalisation définitive des voiries de la phase 2 de la Haie Cerlin sur la rue des Sureau, la rue et l'impasse de l'Aubépine et la rue de la Haie Cerlin, pour une durée de 10 semaines.

À partir de mi-juillet, un chantier d'importance pour la réfection des réseaux eaux usées, se déroulera route de Sarreguemines entre le carrefour avec la Grand'Rue et l'entrée de la Gendarmerie.



Centre ville : Projet immobilier

Propriétaire des murs de l'ancien Shopi, la commune a organisé, dès la phase de déconfinement, une réunion avec les deux co-propriétaires des cellules attenantes (Excellence Kebab et Maison de la presse) et l'opérateur Meurthe-et-Moselle Habitat. L'objectif de cette réunion était de préparer et d'engager la procédure de scission qui sera actée lors d'une prochaine assemblée générale et d'aborder les conditions des travaux préalables de découpe du bâtiment. Pendant la phase travaux, l'activité des commerces pourra être poursuivie.



> Élu référent : Charles COLNOT, Adjoint

Sécurité

Opération Tranquillité Vacances

Contre les **cambrjolages**,
ayez les **bons réflexes** !

LA SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



Avant de partir en vacances, les habitants peuvent demander à la Police Municipale d'effectuer des passages à proximité de leur domicile pour s'assurer qu'aucune effraction visible n'a été commise.

Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances

Signalez en ligne votre départ pour partir l'esprit tranquille en vacances, en vous rendant directement en mairie ou via le formulaire disponible au lien suivant :

www.mairie-seichamps.fr/demarches-en-ligne/particulier/securite.htm

Crise Covid-19 Une ville à l'écoute



DES SENIORS ...

Sur le terrain et dès le début du confinement, les élus locaux ont été à pied d'œuvre pour prendre soin de leurs aînés par des appels téléphoniques réguliers. Chaque semaine, les élus ont assuré le lien avec les plus de 80 ans, confinés chez eux pendant près de deux mois. Ces contacts ont permis de maintenir un lien humain en cette période particulièrement difficile pour les plus isolés et fragiles d'entre nous.

« Nous nous sommes appuyés, dans un premier temps, sur le fichier Canicule réactualisé chaque été et sur celui du service de la téléassistance, puis nous avons élargi en appelant régulièrement toutes les personnes de plus de 80 ans. L'objectif de ces appels étaient de prendre des nouvelles, de détecter toute situation d'isolement, et de recenser les besoins particuliers, confie Yveline LANUEL, alors Adjointe aux affaires sociales. Parfois, c'était un simple « Bonjour, comment allez-vous ? », mais lorsque nous détectons des situations d'isolement nous prenons le temps d'écouter, de réconforter et de répondre aux éventuelles demandes. »

Un réel lien de confiance s'est ainsi instauré entre l'élu et la personne appelée.

... ET DE TOUS LES SEICHANAIS

Notons par ailleurs que, tout au long du confinement, la municipalité a répondu à toutes les sollicitations des Seichanais pendant cette longue période.

Dès le début de cette crise sanitaire, sans précédent, les communes ont été en première ligne pour assurer à tous les habitants la continuité des services publics essentiels à notre quotidien. La municipalité a ainsi tenu à aider chacun et chacune des seichanais(e) en les tenant régulièrement informé(e)s des différents services mis à leur disposition (commerces effectuant les livraisons à domicile, délivrance d'attestations de déplacement, ...)

Si le déconfinement se poursuit, il reste progressif.

Restez vigilant(s) et prudent(s). Prenez soin de vous, respectez les gestes barrières.

Reine DILLENSCHNEIDER, couturière au grand coeur



Quand les crises, chez certains, déclenchent un réflexe de repli sur soi, d'autres au contraire optent pour la solidarité. C'est le cas de Reine DILLENSCHNEIDER.

Pendant toute la période de confinement, cette Seichanaise de 89 ans, a décidé de mettre ses talents de couturière au service des autres en confectionnant des masques en tissus pour ses

voisins, sa famille, des aides à domiciles, via la mairie et l'AEIM.

Ancienne professionnelle dans la haute couture, Reine s'est activée des heures par jour sur sa machine à coudre pour confectionner des masques avec des chutes de tissu et du molleton. En pénurie d'élastiques, la Ville a lancé un appel à la solidarité qui a trouvé un écho plus que favorable.

Au total, Reine DILLENSCHNEIDER a réalisé près d'une centaine de masques.

Nous tenons à lui témoigner toute notre gratitude et notre admiration et tenons également à remercier l'ensemble des personnes ayant donné gracieusement des élastiques. Un bel exemple de solidarité !

Plan canicule

Avec l'arrivée de l'été, le plan de gestion de la canicule est à nouveau d'actualité. N'oubliez pas d'adopter les bons réflexes :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Passer si possible, plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur (fermer les volets, faire des courants d'air, ventilateur...)
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...) en fractionnant les repas pour apporter des sels minéraux.
- Boire normalement 1,5 litre d'eau/jour même sans sensation de soif, ne pas consommer d'alcool
- Se rafraîchir régulièrement (douches, brumisateurs, gant de toilette humide...) tout en assurant une légère ventilation
- Cesser toute activité pendant les heures chaudes
- Demander conseil à son médecin, son pharmacien
- Donner des nouvelles à son entourage (téléphone, mails...)

Un registre est tenu, par le Centre Communal d'Action Sociale en mairie, mentionnant l'identité, l'âge, le domicile des personnes inscrites (même si ces derniers sont résidents secondaires).

Cette inscription est volontaire et facultative. L'objectif de ce registre confidentiel est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes recensées en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Conformément à la loi, les personnes enregistrées disposent du droit d'accès et de rectification des informations collectées.

Renseignements et inscription :

CCAS : 03 83 29 96 00 - marie-laure.geis@mairie-seichamps.fr

Canicule info service : (appel gratuit) 0800.06.66.66

Distribution des masques

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 et afin de permettre un déconfinement dans les meilleures conditions, nous avons souhaité que chaque Seichanais puisse être équipé de masques.

Pour cela, nous avons passé, courant avril, une commande de 11 000 masques auprès de la Métropole et une autre de 6000 auprès du Département.

Malgré un contexte de tensions dans l'approvisionnement des masques et un retard dans la livraison, les élus aidés par une vingtaine de bénévoles ont permis de maintenir la promesse initiale : doter les habitants d'au moins un masque la semaine du déconfinement.

Ainsi, le week-end des 16 et 17 mai, près de 11 000 masques ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Les quelques oublis ou erreurs ont été rectifiés efficacement dans les meilleurs délais pour que tous les habitants soient dotés de 2 masques.



La municipalité tient une fois encore à remercier vivement la vingtaine de bénévoles qui a œuvré à ses côtés pour faire de cette opération inédite une pleine réussite.

Covid-19, Dépistage mobile à Seichamps



Un centre de dépistage mobile (un bus affrété par l'entreprise Keolis, en charge des transports urbains de la Métropole du Grand Nancy) était présent le vendredi 26 juin de 09h30 à 13h00 sur le parking du centre socioculturel.

Dans ce bus, des infirmières ont proposé un test PCR (dépistage Covid 19) gratuitement, sans ordonnance et sans rendez-vous. Port du masque obligatoire.

Cette opération pilotée par le CHRU, dans le cadre de l'intensification du dépistage à grande échelle lancé le 11 mai dernier, a pour objectif d'amener le dépistage au plus proche des usagers. Cette campagne s'adresse à tout le monde, notamment les personnes ayant un accès moins fréquent ou plus complexe à un médecin traitant ou encore celles qui n'ont pas trouvé de consultation ou de rendez-vous adapté à leurs horaires de travail.

Vie scolaire

Déconfinement La ville a accompagné la reprise de l'école

> Élu(e) référente : Pascale TREIBER, conseillère déléguée

La réouverture des écoles dans le cadre du déconfinement progressif à compter du 12 mai s'accompagnait d'un protocole national comportant des exigences très précises à mettre en place.

La protection des enfants, des personnels éducatifs et des parents a été notre priorité.

Il a fallu s'assurer de la disponibilité du personnel encadrant, de la préparation logistique de l'ensemble des équipements, de la gestion des déplacements et des conditions d'accueil dans le respect des gestes de protection, des règles de distanciation physique. La Municipalité a dû recruter un personnel à Georges de la Tour pour assurer l'entretien sanitaire des espaces partagés.

Cette réouverture progressive a fait l'objet de plusieurs réunions régulières entre l'équipe municipale, les directrices d'écoles et l'association de parents d'élèves permettant ainsi à 55 % des enfants de Georges de la Tour, 35 % des élèves de Louise Michel et 25 % des élèves de Jean Lamour de reprendre le chemin de l'école en tenant compte du souhait des parents et des places disponibles.

Notre équipe d'animation a elle aussi repris du service, encadrant les enfants lors de la pause méridienne, durant le temps périscolaire du soir et le mercredi.

Gestion différenciée de la tonte

de nos parcs et jardins

Dans le cadre de sa politique de développement durable, **la ville a fait réaliser une étude visant à modifier les pratiques et protéger la biodiversité.**

Cette étude, confiée à la FREDON Lorraine, **développe des pratiques** d'entretien des espaces verts plus vertueuses comme « **LA GESTION DIFFERENCIEE** » dans les espaces publics.

Cette « gestion différenciée » est une manière de gérer les espaces verts plus respectueuse et plus proche de la nature. Cette gestion fine intègre une véritable approche écologique à la gestion « classique » des espaces verts. Il s'agit de mettre en place des végétaux adaptés à leur milieu (sol, climat, environnement urbain, ...).

Le but est de **supprimer les traitements phytosanitaires, de favoriser le développement de la diversité de la faune et de la flore.**

Après deux mois de confinement, nous profitons de la reprise progressive de l'activité **pour tester ce mode de gestion différenciée dans nos parcs.**



Adoptez les bons réflexes !

— Entretenez vos haies :



Tailler les haies de lauriers ou de thuyas n'est pas une option. Pour éviter des conflits inutiles entre voisins, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur. Haie mitoyenne, hauteur limite, rôle du locataire... Ce qu'il faut savoir.

Les haies non entretenues peuvent engendrer un des 3 problèmes suivants : nuire à la visibilité, cacher une signalisation, empêcher la circulation des piétons.

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin ou d'une rue, il y a des distances à respecter.

- Les haies vives plantées le long des chemins départementaux et des voies communales ne peuvent être plantées qu'à 0,50 m au moins en retrait de l'alignement. Elles ne doivent pas empiéter sur l'espace public, leur hauteur est limitée à 1,50 m sur rue.

- En limite séparative, elles sont limitées à 2 m.

- Près d'un carrefour, la haie ne doit pas dépasser 1 m de hauteur (par rapport au sol de la chaussée) et cela sur une longueur de 50 m comptés à partir du centre du carrefour.

- Dans un virage, la haie ne doit pas non plus dépasser 1 m de haut dans la courbe, sur une distance de 30 m de part et d'autre de cette partie courbée.

Il est à noter que les arbustes contrairement aux arbres n'ont pas de période de taille. Il est néanmoins préférable de les tailler après fleuraison et en dehors des périodes de nidification des oiseaux.

— Respectez les horaires :

Avec l'arrivée des beaux jours, l'article 6 de l'**arrêté préfectoral du 26 décembre 1996** retrouve son actualité : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne sont autorisés que : **les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h** ».

Gardons notre ville propre

Depuis quelques mois, une nette augmentation des dépôts sauvages, aux abords des conteneurs à ordures ménagères et en pleine nature, a été constatée sur la commune.

La collecte des encombrants est assurée par la Métropole, une fois par an. En dehors de cette collecte, le dépôt des encombrants et des déchets verts doit se faire directement à la déchetterie.

Le dépôt des déchets sur la voie publique ainsi qu'autour des conteneurs est interdite et verbalisable.

La contravention, pouvant être constatée par les agents de police municipale, pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 3^{ème} classe, soit 68 euros ou 180 euros en cas de majoration.

Il appartient à tous d'être responsable, de respecter et de faire respecter des règles élémentaires de vie en société.

Groupe Seichamps L'Avenir Ensemble

Chères Seichanaïses et Seichanaïses,

Nous espérons que vous allez bien ainsi que tous vos proches.

Permettez-nous, tout d'abord, de faire le bilan des dernières élections municipales. Avec un taux d'abstention record sur notre commune : presque 20% de participation en moins qu'en 2014, nous constatons que nos concitoyens, habitués à répondre présents, se sont abstenus devant le climat anxiogène dans lequel ces élections se sont déroulées et nous ne pouvons que les comprendre. Pour autant, nous considérons que toutes les conditions constitutionnelles n'ont pas été réunies et, notamment, que la notion de « sincérité du scrutin », inscrite dans le droit électoral, n'était pas garantie. Nous considérons, donc, ces élections municipales 2020 comme un déni de démocratie.

Nous tenons à vous remercier sincèrement, vous qui vous êtes déplacés pour nous exprimer votre confiance. Nous vous assurons que vous pouvez compter sur notre implication et notre travail au sein de la nouvelle équipe municipale. Nous saurons faire entendre notre voix pour défendre vos intérêts. Comme vous en avez l'habitude maintenant, nous

vous consulterons régulièrement et nous vous informerons, par le biais de cette gazette et par d'autres moyens de communication, afin que tout au long de ces six prochaines années, vous soyez entendus et représentés. Vous pouvez compter sur nous !

Nous concluons en soulignant l'excellent comportement de nos concitoyens qui se sont montrés responsables pendant la durée de ce confinement. Dans cette situation tellement inédite, il suffisait de se déplacer dans nos rues pour constater que les mesures instaurées étaient respectées. Il convient de souligner, également, l'implication de nos commerçants et de nos professionnels de santé qui peuvent, eux-aussi, compter sur notre soutien.

Prenez-bien soin de vous et passez un bel été en continuant à respecter tous les gestes nécessaires à la préservation de notre santé à tous. A bientôt.

Catherine KRIER, Patrick DUBAS, Evelyne PARET, Roland FORTINI

Groupe Seichamps Pour Tous

Nous tenons tout d'abord à remercier les 1 164 Seichanaïses qui nous ont renouvelé leur confiance avec 64,3 % des suffrages exprimés. C'est d'abord la reconnaissance de notre bilan et de notre réussite sur de nombreux dossiers. C'est aussi la traduction de votre adhésion à notre nouveau projet pour « Faire plus et mieux avec vous ».

Notre groupe d'élus expérimentés, renouvelé aux deux tiers et enrichi de nouvelles personnalités s'est mis au travail dès le 16 Mars malgré la période de confinement.

Nous avons contacté très régulièrement les personnes les plus fragiles et distribué, dans les meilleurs délais, deux masques par habitant.

L'ensemble des élus est totalement impliqué dans la vie municipale, plus particulièrement ceux qui se sont vus confier des délégations. Des commissions municipales, constituées à la proportionnelle ont été mises en place, prochainement elles seront ouvertes à des membres extra-municipaux. Nous sommes conscients de l'ampleur de la tâche qui se présente à nous.

Nous souhaitons remercier chaleureusement nos collègues ayant œuvré pendant plusieurs années à nos côtés et qui

se sont investis dans les nombreux projets au service des Seichanaïses.

Ce mandat s'annonce d'ores et déjà difficile dans le contexte sanitaire et économique qui s'impose à nous depuis plusieurs mois.

Nous sommes conscients de la charge de travail qui nous incombe. Notre sagesse de ne pas vous avoir fait des promesses démagogiques trouve toute sa résonance dans cette situation nouvelle.

Tous au travail pour « Seichamps la ville qu'on aime pour vivre ensemble » !

Prenez soin de vous, respectez les gestes barrières.

Henri CHANUT, Stéphane GUILLIN, Yveline LANUEL, Juan-Ramon GARCIA, Claire DELALANDE, Alain DECLERCQ, Armelle VÉRON, Charles COLNOT, Macha VIVIER, Jocelyne ROZOT, Frédéric MARTIN, Pascale TREIBER, René KEINERKNECHT, Marie DOERLER, Pascal MANGEOT, Marguerite LECLÈRE, Pierre SCHNEIDER, Dominique BERGÉ, Florent CHARPENTIER, Véronique FRANCÈS, Boris BRZAKOVIC, Rachel OGER, Clément ROYER

Crise Covid-19

Une de nos priorités : soutenir les associations



Soutenir et pérenniser les associations a toujours été notre priorité, mais elle prend tout son sens en ce début de mandat au regard de la crise sanitaire que nous traversons.

Tout au long de cette période, nous sommes restés à l'écoute des associations. Dès le mois de mai, le Maire, Henri CHANUT, leur adressait un courrier pour faire un point d'étape et les assurer de notre soutien.

Depuis, une nouvelle élue à la vie associative a été nommée en la personne de Macha VIVIER.

Dès sa prise de fonction, elle a, avec M. le Maire, **étudié prioritairement les demandes de subventions pour qu'elles puissent être votées lors du conseil municipal de juillet et versées dans la foulée.**

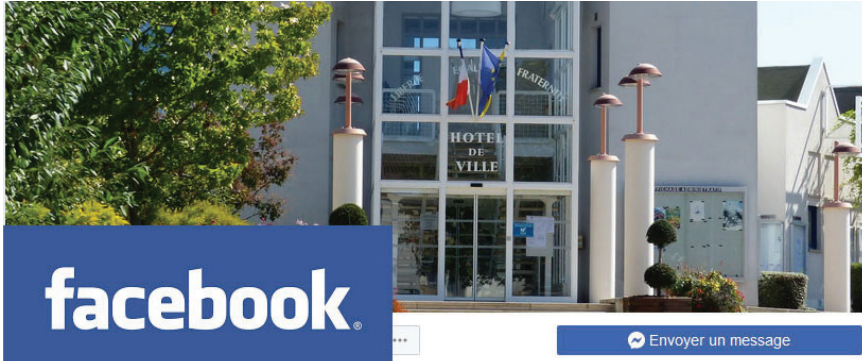
La ville reste encore et toujours attentive aux besoins spécifiques ainsi qu'aux difficultés rencontrées durant cette période par chacune des associations locales.

L'urgence est de faire face à l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur le fonctionnement des associations, afin que celles-ci reprennent leur(s) activité(s), dans les meilleures conditions.

Si l'évolution de la situation le permet, le forum des associations sera maintenu sous une forme adaptée aux contraintes sanitaires.

La municipalité reste à l'écoute des associations pour toute question ou demande particulière.

> **Élue référente : Macha VIVIER, Adjointe**



Lancement page Facebook

La Ville est désormais présente sur les réseaux sociaux avec une Page Facebook. Il s'agit d'un espace ouvert à tous qui vise à informer les Seichanais.

Vous y retrouverez les actualités de la Ville, mais aussi des informations pratiques et de dernière minute. N'hésitez pas à vous y abonner !

La page compte déjà **+ de 500 abonnés !**

> **Élue référente : Claire DELALANDE, Adjointe**

La gazette seichanaise - Bulletin municipal d'informations de la ville de Seichamps
 Directeur de la publication : Henri CHANUT / Impression : Apache Color (NANCY)
 Sources photos : C. DELALANDE, S. GUILLIN, Ville de Seichamps
 Retrouvez toutes les informations municipales sur le site :
<http://www.mairie-seichamps.fr> et sur notre page Facebook/villeseichamps/

Mairie de Seichamps - 9, avenue de l'Europe - Tél. : 03 83 29 12 61
 Du lundi au jeudi : 8h à 12h / 13h30 à 17h30 - Le vendredi : 8h à 12h / 13h30 à 17h
 Le samedi : 10h à 11h30

État-civil



BIENVENUE À

Loïs SORCE	03 janvier
Axel BIGEARD	22 février
Mylo GRARE	04 mars
Alessio CHAMPAGNE	08 mars
Elias BONNEFILLE	15 mars
Roméo CHAMPION	29 mars
Paul RODHAIN	14 mars
Léa BEURNÉ GRUEBER	03 mai

NOUS ONT QUITTÉS

Manuel LORENZO CASAL	25 février
Robert DECKER	29 février
Nicole RUER épouse DOLCI	08 mars
André FAUX	16 mars
Jean MOUGEOT	19 mars
Suzanne AIMOND veuve GROFF	30 mars
Simone MARTIN veuve HUGUIN	08 avril
Micheline CHOPPIN veuve DIEBOLT	10 mai
Michel BERNARD	09 mai
Michel LEHALLE	23 mai